

Ragréage base plâtre fibré

UZIN NC 115

Ragréage fibré base sulfate de calcium, autolissant, avec Level Plus Effect S, pour application en épaisseur jusqu'à 30 mm

Domaines d'utilisation :

Ragréage plâtre fibré, idéal pour les supports mixtes ou anciens, instables, applicable en épaisseur de 3 à 30 mm, en rénovation. Idéal pour la réalisation de surfaces planes, pratiquement sans tension et avec une bonne capacité d'absorption, avant la pose de parquets ou de revêtements de sol. Applicable par groupe malaxage/pompage. Pour l'intérieur.

Adapté pour :

- ▶ la pose d'un revêtement de sol souple ou textile – de tous types
- ▶ la pose de carrelage céramique et pierre naturelle
- ▶ les sollicitations normales en domaines résidentiel et professionnel, p.ex. dans les bureaux, résidences, maisons de retraite, etc.
- ▶ sols avec planchers chauffants (à circulation d'eau)
- ▶ les sollicitations des sièges à roulettes, conformément à la norme DIN EN 12 529

Pour application sur :

- ▶ les anciens panneaux P5 – P7 ou panneaux OSB 3 – OSB 4, tous deux également en pose flottante, avec encollage des languettes et rainures
- ▶ plancher en bois, parquet ou autre support en bois avec des joints
- ▶ plaques isolantes Multimoll UZIN et autres supports avec joints, p.ex. éléments de chape préfabriquée, chapes d'asphalte coulé anciennes IC 10 ou 15, ou autres "supports problématiques"
- ▶ tous autres supports et chapes traditionnels
- ▶ supports présentant des traces adhérentes de ragréage ou de colle anciennes

Propriétés :

L'atout du ragréage bas plâtre fibré UZIN NC 115 vient de sa teneur élevée en fibres et de son auto-lissage parfait dès 3 mm d'épaisseur. Sur supports dits "problématiques", ce ragréage fibré génère non seulement une excellente adhérence au support/au primaire, mais également la meilleure fiabilité lors de la rénovation et la réhabilitation. Même en présence d'un support en mauvais état ou en partie instable, le ragréage reste pratiquement sans tension, fiable et sans fissures ni éclats.



CE	
0761	
Uzin Utz AG Dieselstraße 3 D-89079 Ulm	
13	
01/01/0010.02	
EN 13 813 : 2002	
Enduit de ragréage à base sulfate de calcium pour les supports en locaux intérieurs EN 13 813 : CA-C35-F7	
Classement au feu	A1_{fl}
Libération de substances corrosives	CA
pH	>7
Classe de résistance à la compression	C35
Classe de résistance à la traction	F7



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Composition : Liants spéciaux, charges minérales, poudre de polymère redispersable, fluidifiant haute performance, fibres et additifs.

- ▶ Très bonne capacité coulante
- ▶ Surface lisse
- ▶ Pratiquement aucune tension
- ▶ Applicable en épaisseur de 3 à 30 mm
- ▶ Enduits à base de sulfate de calcium
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS/À très faible émission

Caractéristiques techniques :

Conditionnement :	25 kg/sac papier
Tenue en stock :	12 mois
Eau de gâchage :	env. 5,5 litres par sac de 25 kg
Couleur :	gris clair
Consommation :	env. 1,5 kg/m ² par mm d'épaisseur
Température minimale de mise en œuvre :	15 °C au sol
Température idéale de mise en œuvre :	15 – 25 °C
Durée pratique d'utilisation :	environ 35 minutes*
Circulable :	après 2 – 3 heures*
Recouvrable :	après env. 20 heures*
Classement au feu :	A1 _{fl} selon la norme EN 13501-1

* A 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air, pour une couche de 3 mm d'épaisseur au maximum. Voir également "Recouvrabilité".

Préparation du support :

Le support doit être résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toutes substances (salissures, huile, graisses) susceptibles de diminuer l'adhérence. Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et émettre des réserves/prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Éliminer les couches instables ou susceptibles de réduire l'adhérence, tels que les substances polluantes, traces non adhérentes de peinture, ragréage, revêtement ou colle, p.ex. par brossage, meulage, fraisage ou par un ponçage minutieux. Pour les planchers en bois, panneaux de bois aggloméré et autres supports bois, procéder également à un ponçage minutieux. Revisser les éléments si nécessaire. Éliminer soigneusement les poussières et éléments non adhérents (par aspiration). En fonction du type et de la nature du support, traiter avec le primaire UZIN approprié (cf. Catalogue Produits). Bien laisser sécher le primaire. Observer les fiches techniques des produits UZIN utilisés.

Mise en œuvre :

1. Verser env. 5,5 litres d'eau claire froide dans un seau propre. Ajouter le contenu d'un sac (25 kg) en malaxant énergiquement jusqu'à obtention d'une consistance onctueuse fluide, non grumeleuse. Utiliser un mélangeur approprié.
2. Verser le ragréage sur le support et l'étaler uniformément à la lisseuse. En cas d'application épaisse, la bonne capacité autolissante et la qualité de la surface pourront être encore améliorées par un traitement au Rouleau débulleur UZIN. Dans la mesure du possible, appliquer l'épaisseur souhaitée de ragréage base plâtre fibré UZIN NC 115 en une passe.

Consommation :

Épaisseur	Consommation	1 Sac de 25 kg pour environ
3 mm	4,5 kg/m ²	5,5 m ²
5 mm	7,5 kg/m ²	3,3 m ²
10 mm	15,0 kg/m ²	1,5 m ²

Recouvrabilité :

Épaisseur de couche	Recouvrable après
Jusqu'à 3 mm	20 heures*
Tout mm supplémentaire	20 heures supplémentaires*

* A 20 °C/65 % d'humidité relative de l'air

On considère de manière générale que la pose est possible après env. 20 heures* sur les couches jusqu'à 3 mm d'épaisseur. Pour chaque mm de couche supplémentaire, la durée de séchage est d'env. 20 heures supplémentaires*.

* À 20 °C et avec 65 % d'humidité relative de l'air.

Le Level Plus Effect S apporte trois avantages importants à l'utilisateur :

- **Rapide** : Recouvrable à 20 heures grâce à une combinaison de liants réactive et à des additifs
- **Sûr** : Séchage fiable
- **Puissant** : Résistance en surface et développement de la résistance élevée grâce à des matières premières de qualité.

Pour garantir un séchage rapide et efficace des enduits à base de plâtre, des températures ambiantes et au sol d'au moins 15 °C, idéalement > 20 °C, ainsi qu'une aération constante sont indispensables.

Dans des conditions climatiques difficiles ou pour les couches épaisses, il est conseillé d'accélérer le séchage au moyen d'un séchoir à condensation ou d'un appareil similaire.

Important :

- ▶ Tenue en stock : 12 mois au sec, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre : 15 – 25 °C/humidité relative de l'air < 65 %. Une température basse, une humidité de l'air élevée et une épaisseur de couche importante retardent le durcissement, le séchage et la pose du revêtement, une température élevée et une humidité de l'air basse les accélèrent. En été, stocker au frais et utiliser de l'eau froide.
- ▶ Les joints de dilatation, joints de mouvement et joints de périphérie présents dans le support doivent être conservés. Les joints de construction ou joints de fractionnement doivent être traités au moyen d'une résine de type UZIN KR 416 ou UZIN KR 516. Mettre en place des Bandes de désolidarisation UZIN au niveau des éléments de construction verticaux afin d'éviter toute pénétration du produit dans les joints de jonction. Pour une couche d'épaisseur supérieure à 3 mm, la mise en place de Bandes de désolidarisation sera nécessaire. Sur support en bois, retirer entièrement les Bandes de désolidarisation après le travail de ragréage.
- ▶ Sous le sol en bois, la construction doit être sèche, afin d'éviter toutes dégradations – dues à l'humidité – par pourrissement ou par formation de moisissures. Tout particulièrement lors de la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à ce que la circulation d'air/l'aération en sous-face soit suffisante, par exemple en retirant les Bandes de désolidarisation ou par la mise en place de plinthes spéciales avec prises d'air.
- ▶ Pompable avec des pompes de mélange en continu des fabricants m-tec, P.F.T, etc.
- ▶ En cas d'application de plusieurs couches, laisser l'enduit sécher complètement ; pour le produit UZIN PE 360 PLUS, appliquer une couche primaire intermédiaire, puis appliquer l'enduit suivant après séchage (4 – 6 heures). La seconde couche ne doit pas avoir une épaisseur supérieure à la première.
- ▶ Pour une application en épaisseur supérieure à 10 mm, sur support instable (restes de colle) ou sensible à l'humidité (chape sulfate de calcium), utiliser un primaire base résine époxy, p.ex. UZIN PE 460 ou UZIN PE 470 sablé à refus.

- ▶ Appliquer une couche de primaire UZIN PE 630 sur les planchers en bois raboté stables et les autres supports présentant des joints. Sur les supports instables légèrement élastiques, appliquer un primaire élastique UZIN KR 410 au rouleau et sabler.
- ▶ Sur les anciennes chapes en asphalte coulé, les panneaux MDF P4 – P7 ou les panneaux OSB 2 – OSB 4, qu'ils soient flottants ou collés, l'épaisseur maximale des couches est de 15 mm max. Pré-enduire d'une couche primaire non aqueuse, p.ex. UZIN PE 414 Turbo (2 passages), UZIN PE 460, UZIN PE 470 ou UZIN KR 410, toutes sablées à refus.
- ▶ Sur un primaire base résine réactive et sablé à refus, le ragréage doit être appliqué en épaisseur minimum de 3 mm.
- ▶ Sous le parquet, l'épaisseur minimale de ragréage est de 3 mm. Veiller à ce que l'enduit soit suffisamment sec avant de coller le parquet.
- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur ni en zones exposées à l'eau.
- ▶ Lors du ponçage d'enduits en plâtre, une micro-poussière très fine se développe. Celle-ci doit absolument être aspirée à l'aide d'un aspirateur industriel très puissant, afin de garantir une bonne adhérence entre l'enduit, la colle et le revêtement de sol.
- ▶ Les enduits ne doivent pas entrer en contact avec les tuyaux de chauffage à cause du risque de corrosion. Ceci vaut particulièrement pour les tuyaux de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne doit être découpée qu'après l'enduisage.
- ▶ Pour la préparation du support et la mise en œuvre des produits, respecter les fiches techniques des produits utilisés, les DTU, CPT, guides de rénovation, normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Ragréage base plâtre. L'utilisation d'une crème de protection de la peau est recommandée. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est physiologiquement et écologiquement sans danger.

EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission.

Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Élimination :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.